

# OUVRIER FORESTIER OUVRIÈRE FORESTIÈRE

## ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES MASSIFS FORESTIERS EN TOUT TEMPS

### SON MÉTIER

En bûcheronnage, l'ouvrier forestier ou l'ouvrière forestière prépare le chantier, coupe et façonne les arbres selon leur utilisation. Il ou elle réalise l'abattage des arbres en dirigeant les chutes. Il ou elle façonne à l'aide d'une tronçonneuse les produits forestiers selon un cahier des charges. Il ou elle pratique le débusquage et le débardage (opérations de déplacement) pour amener les arbres abattus sur les lieux de stockage ou d'embarquement.

En sylviculture, on réalise les opérations nécessaires à la vie et à la régénération de la forêt, notamment la plantation, le débroussaillage, l'élagage... L'agent ou agente sylvicole participe également aux travaux d'équipements et d'aménagement de la forêt : drainage des fossés, ouverture des routes forestières, terrassements...

### OÙ ET COMMENT ?

Des vallées aux forêts de montagne, ce métier s'exerce toujours à l'extérieur. Constitués en petites équipes, dispersés sur différentes parcelles, ces professionnels doivent être capables d'organiser leur travail de manière autonome. Les activités sont saisonnières, liées aux cycles de la nature et aux types de travaux à effectuer.

### SES QUALITÉS

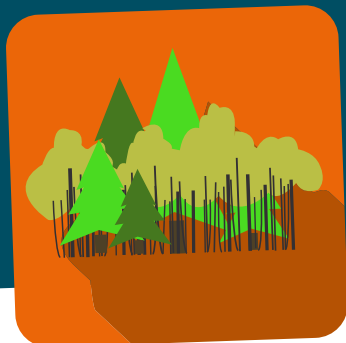
Ce métier nécessite de bonnes connaissances forestières, mécaniques, hydrauliques, mais aussi en informatique car les engins sont de plus en plus informatisés. Les travaux de coupe et d'élagage sont assez durs physiquement. Il faut respecter les consignes de sécurité, essentielles pour utiliser sans danger les tronçonneuses, débroussailleuses etc. Ces outils, qui peuvent être lourds, demandent aussi une bonne robustesse physique.

### DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

L'ouvrier forestier ou l'ouvrière forestière peut exercer dans la fonction publique ou dans le privé.

Avec de l'expérience, on peut devenir conducteur ou conductrice de travaux, encadrer d'autres professionnels ou s'installer à son compte.

**Salaires de début :** 1 521 € brut par mois.

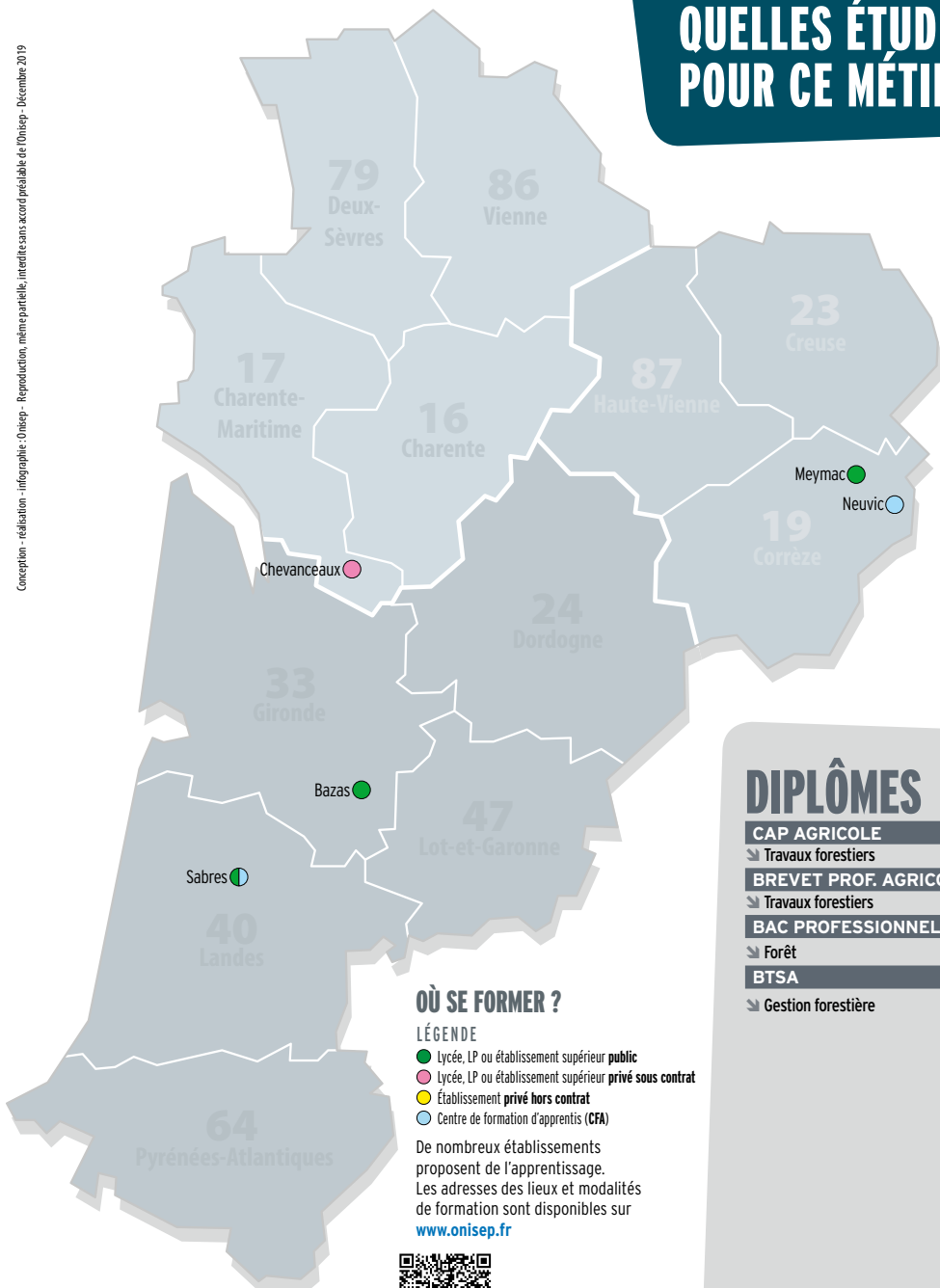


Source Onisep - Décembre 2019

**Thomas**  
Bûcheron

« Je me suis mis à mon compte 3 ans après avoir obtenu un bac pro. Je suis bûcheron d'avril à fin novembre. À la belle saison, je travaille dans un rayon de 150 km autour de chez moi. Je réponds à des appels d'offres de l'ONF, mandaté par les communes pour prélever des arbres précis. Je m'associe souvent à d'autres bûcherons, pour des raisons de sécurité c'est mieux d'être accompagné sur le terrain. Concrètement, j'opère à l'aide d'une tronçonneuse thermique (à essence) et d'une masse avec des coins en plastique pour orienter la chute de l'arbre. Bûcheron est un métier technique, il faut faire preuve de réflexion et de précision. »

# QUELLES ÉTUDES POUR CE MÉTIER ?



Conception - réalisation - infographie : Onisep - Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep - Décembre 2019

## DIPLÔMES

- CAP AGRICOLE**
  - Travaux forestiers
- BREVET PROF. AGRICOLE**
  - Travaux forestiers
- BAC PROFESSIONNEL**
  - Forêt
- B TSA**
  - Gestion forestière

## OÙ SE FORMER ?

- LÉGENDE**
- Lycée, LP ou établissement supérieur **public**
  - Lycée, LP ou établissement supérieur **privé sous contrat**
  - Établissement **privé hors contrat**
  - Centre de formation d'apprentis (**CFA**)

De nombreux établissements proposent de l'apprentissage. Les adresses des lieux et modalités de formation sont disponibles sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



Retrouvez toutes nos fiches sur [www.onisep/bordeaux](http://www.onisep/bordeaux) rubrique « Olympiades des Métiers »

